



Assemblée générale du dimanche 28 février 2016
Salle Corbière à La Bouëxière
Rapport moral du président: Yves Montagne

S'appuyer sur les réussites
Multiplier les rencontres
Inventer pour demain

Mesdames, Messieurs, chers membres de la fédération musicale de notre département.

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue à tous à La Bouëxière et je remercie amicalement et chaleureusement Stéphan Boury, directeur de l'école de musique du Pays de Liffré qui nous accueille aujourd'hui. Sans lui et son équipe, sans son aide technique et matérielle, nous n'aurions pas pu organiser une telle journée. Pendant que nous tiendrons les travaux de l'AG, l'Orchestre Départemental sera en répétition salle André Blot, ainsi que l'Harmonie des écoles de musique du Pays de Liffré et de l'Illet et l'ensemble des trombones du stage de la FEPEM 35. Je vous invite d'ailleurs à rester cet après-midi pour le concert des 30 ans de notre fédération.

Avant de déclarer ouverts les travaux de l'Assemblée Générale ordinaire, j'aimerais que nous ayons une pensée pour les musiciens qui nous ont quitté cette année, j'aurai une pensée particulièrement émue pour Yann Thobie. Notre Assemblée Générale suivra l'ordre du jour indiqué sur votre convocation et nous achèverons nos travaux par un verre de l'amitié et un repas pour ceux qui se sont inscrits.

En 2015, la FEPEM 35 a regroupé 39 structures sur le département, soit 11250 musiciens, choristes, élèves, danseurs soit **28% d'augmentation**. A noter que 12 structures ont adhéré à la FFEM par le canal de notre fédération qui est reconnue comme union départementale par celle-ci. Bien que la FEPEM 35 ne soit plus membre de la CMF, quelques structures ont continué d'y adhérer par l'intermédiaire de CMF Bretagne. Une structure, seulement, nous a quitté: Accordance Syrénor de Pacé.

11 nouvelles structures nous ont rejoint ce qui est le résultat d'un travail régulier de rencontres, d'échanges sur le terrain et de persuasion. Certaines adhésions se sont concrétisées aussi autour de projets spécifiques (par exemple « battements de chœurs » qui a vu 3 nouvelles chorales arriver).

Voici les nouveaux adhérents:

L'Harmonie de Domagné, les écoles de musique publiques de Vitré Communauté, Jean Cras de Pleurtuit, de Louvigné Communauté, les écoles associatives Maurice Ravel de Dinard et de l'Illet (Chevaigné, Pays d'Aubigné, Saint Sulpice La Forêt), les chorales Vocal'Isse, Chantepie Chante, Bourgl'Evêque de Rennes, l'Orchestre des Jeunes de Haute Bretagne et la Batterie Fanfare de Fougères.

Voici la répartition géographique et par nature des structures de la FEPEM 35.

D'autres structures sont encore à convaincre et à rencontrer en particulier des anciens adhérents, d'autres chorales, des orchestres d'harmonie, le CRD de Saint-Malo, le CRR de Rennes et des écoles de musique traditionnelles (esthétique pour laquelle nous sommes peu présents), enfin, des ensembles instrumentaux ou de jazz.

Comme vous le voyez, il y a encore beaucoup à faire !!

Je tiens à saluer l'action de mes deux vices-présidents Benoît Jean et Christian Poupelin sur lesquels je sais que je peux compter. A noter que le poste de vice-président aux sociétés musicales et chorales devient:

« vice-président aux structures de pratique artistique d'ensemble » afin de se mettre en conformité avec l'article 6 des statuts de la FFEM, de permettre à ces ensembles d'adhérer à cette fédération nationale et également pour avoir une connotation plus générale ouverte à d'autres pratiques musicales que celles que nous fédérons actuellement (ensembles instrumentaux, big bands, groupes de musiques actuelles).

Un grand merci appuyé à mon ami Freddy Hovette qui n'est pas parmi nous ce matin puisqu'il anime la répétition de l'Orchestre Départemental en vue du concert de cet après-midi auquel vous êtes vivement invités. Grâce à son investissement pour ce projet, l'orchestre n'aurait, tout simplement, pas vu le jour.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration et du Bureau qui se sont engagés à mes côtés, bien que nous ayons perdu quelques unités en route pour des raisons de disponibilités et d'emploi du temps de plus en plus chargé (je pense aux tâches de direction dans les écoles de musique) mais aussi pour changement de poste ou d'affectation pour certains. Merci à tous car ils font vivre la fédération. Comme je le disais déjà dans le rapport moral 2015, nous devons amplifier le travail d'équipe et répartir les tâches pour tenir dans la durée.

Suite à la réunion de travail que nous avons eu avec le Service Action Culturel et Madame Sourdrille (vice-présidente du Conseil Départemental déléguée la culture et les rencontres avec d'autres élus, la convention de partenariat avec le Conseil Départemental a été reconduite (décision de la commission permanente du 26 octobre 2015 signée par le président le 30 octobre). Celle-ci est fléchée sur les projets suivants: les ensembles vocaux (rencontre départementale et stage chef de chœur), la formation et les stages. A noter, que pour des raisons de calendrier électoral et de prise de fonctions par une équipe nouvelle, la réponse de l'attribution de la subvention (de 4000 €) n'a été connue que très tard cette année. Je formulais, l'an dernier, des craintes quant à la reconduction de l'aide du Conseil Départemental et vous faisais part de mes inquiétudes. Je peux vous rassurer aujourd'hui en vous disant que suite au travail de lobbying mis en place par le bureau, les élus sont sensibles à nos actions et à notre dynamique. Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur deux points:

- **l'augmentation du montant de la subvention n'est pas acquis, même si nous sommes en plein développement.**
- **Le Conseil Départemental souhaite que nous augmentions notre part d'autofinancement et recherchions des recettes nouvelles. augmentée en proportion de l'augmentation du nombre de nos structures adhérentes et de nos projets.**

Pour terminer sur ce point, la survie de la FEPEM 35 nous préoccupe moins, même si nous devons encore être vigilants. Le budget prévisionnel fait encore trop appel à nos réserves pour être équilibré.

A souligner et à mettre en avant la rencontre « battements de chœurs » qui au travers de son organisation, a permis de dégager 1077,00 € de recettes (buvette et participation libre du public) sur un budget final de 2823,56 € pour un prévisionnel de 2500,00 € soit 750,00 € environ dégagés pour d'autres projets ou maintenus dans les réserves. Cela va dans le bon sens.

Nous travaillons déjà avec Benoît et Laurent sur une budgétisation par projet. Chaque action devant intégrer, le plus possible, une part de recettes.

Le partenariat, le sponsoring, la recherche de recettes nouvelles doivent devenir une priorité dès le prochain conseil d'administration.

Une modification du mode de calcul de l'adhésion à la FEPEM 35 est peut-être envisageable et pourrait faire l'objet d'une réflexion en CA, puis d'une consultation des structures adhérentes et, enfin, d'une proposition à l'AG 2017 pour une éventuelle mise en place en 2018. Comme vous le voyez, nous souhaitons prendre le temps et ne pas brusquer nos adhérents.

Dernière piste à explorer: il existe des financements pour la formation (professionnelle au travers d'Uniformation et du CNFPT) je vous en reparlerai dans les perspectives, ou en direction de la jeunesse et des publics en difficultés (DDJSCS Direction Départementale ou Régionale à la jeunesse , aux sports et à la Cohésion Sociale).

L'attribution de subventions est rendue plus facile si la fédération bénéficie d'un **agrément « jeunesse-éducation populaire »**. Nous n'avons pas cet agrément à ma connaissance. J'ai contacté Monsieur Philippe Niel qui fait des recherches dans ce sens. L'agrément est un acte administratif établi par le préfet après instruction de la DDJSCS et avis du CDJSVA. C'est un label de qualité qui permet de recevoir des subventions et d'être reconnu comme partenaire privilégié, mais aussi de conditions particulières en matière de cotisations sociales ou de SACEM et enfin de siéger dans les instances de concertation.

Afin de l'obtenir, nous devons procéder à un toilettage de certains de nos statuts dans le cadre d'une AG extraordinaire qui pourrait se tenir en même temps que l'AG ordinaire 2017.

L'intérêt principal du rapport moral étant de rappeler les objectifs, de faire le point sur la santé de la fédération et de fixer le cap pour les années à venir, je me permets de mettre en avant les cinq orientations qui ont guidé notre action en 2015 et qui la guideront dans l'avenir:

Vous en aurez une illustration concrète, quantitative et qualitative dans le rapport moral que vous présenterez Christian et dans le rapport financier que vous détailleront Benoît et Laurent.

Je vous rappelle les 4 orientations confirmées à l'AG 2014 à Louvigné du Désert:

- Amplifier la visibilité de la Fédération à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Renforcer la vie fédérale et statutaire(CA, AG, commissions).
- Développer la proximité avec les structures adhérentes et leurs cadres.
- Ouvrir des « chantiers nouveaux » et mettre en place une démarche prospective.

J'en rajouterai une cinquième indispensable pour anticiper l'avenir avec sérénité:

- Augmenter la part d'autofinancement dans le budget de la fédération

Quelques points me semblent incontournables:

La vie statutaire:

Le CA s'est réuni 5 fois avec plus de la moitié des membres présents aux réunions. Nous pouvons faire mieux. Une tentative de décentraliser le CA au nord et au sud du département s'est avérée peu intéressante. Il semble que le bassin rennais soit plus centrale en terme de distance. Je dois dire que nous avons été, à chaque fois, très bien accueillis dans les structures que nous avons sollicitées. Le contenu des réunions a été très dense compte-tenu des nombreux projets que nous avons portés. La teneur des travaux et des décisions a été fidèlement retranscrite au travers des comptes-rendus qui sont tous à votre disposition sur le site.

Des progrès sont encore à faire dans la répartition du suivi des projets afin que tout ne repose pas sur les mêmes personnes. Vous serez sollicités pour le renouvellement du CA, il est urgent d'avoir un CA au complet, si nous voulons poursuivre la dynamique engagée, voire l'amplifier.

Le site:

C'est un outil indispensable de la fédération. Toutes les structures peuvent et doivent s'en servir.

Il est la vitrine de nos actions (photos, articles), mais surtout un moyen de gagner du temps pour faire fonctionner le réseau des structures adhérentes.

N'hésitez pas à consulter les rubriques « adresses utiles » et « structures adhérentes » où vous trouverez le mail, le site de l'objet de votre recherche.

Vous pouvez annoncer vos manifestations et joindre une affiche sur la rubrique « bloc notes et rendez-vous des structures »

N'hésitez pas à vous contacter au travers des liens de chacun de vos sites et également à télécharger tous les documents de la fédération.

Un petit bémol, la mise à jour du site représente un travail assez lourd et il serait intéressant qu'un ou deux autres administrateurs s'en occupent, ce n'est pas compliqué.

Quelques chiffres: de septembre à décembre 2015, nous avons eu 38206 visiteurs différents avec un pic à 2400 visites par jour fin décembre/début janvier avec « battements de chœurs »

Pour janvier/février, nous sommes à 1500 visites par jour pour 515 visiteurs différents.

La communication:

Un effort particulier a été fait en direction des médias, mais il reste encore tellement à faire !!

Systématiquement, chaque action a été couverte par un article de presse sauf la rencontre « un dimanche au Thabor » pour laquelle il a été impossible de joindre un interlocuteur à la rédaction de Ouest France Rennes.

Le problème est peut-être en passe d'être réglé. Heureusement, les structures qui ont accueilli nos actions nous ont mis en relation avec les correspondants locaux qui ont répondu présent à chaque fois. Vous trouverez en exposition les différents articles. Nous avons aujourd'hui un réseau de contacts qui nous connaissent.

Pour chaque projet, une parution dans la rubrique « infolocale » a été initiée et cela fonctionne bien.

Nous sommes passés deux fois sur les antennes de France Bleue Armorique et une fois au journal de TVRennes.

Nous avons enfin été mis en avant sur les plaquettes de la DG culture de la ville de Rennes ainsi que sur le programme du festival du Grand Soufflet (très large diffusion).

Des démarches sont en cours pour un article dans « Nous Vous Ille » à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la FEPEM 35.

Je renouvelle mon appel auprès des 39 structures afin de faire figurer le logo de la fédération sur vos supports de communication (affiches, flyers, plaquettes), cela me paraît indispensable !! Je remercie chaleureusement la dizaine d'adhérents qui ont fait cette démarche cette année.

Les outils de suivi fédéraux:

Une fiche descriptive a été mise en place pour les sociétés, chorales et orchestres associatifs malheureusement, nous avons eu très peu de retours pour l'instant. Peut-être le document est-il trop lourd à remplir ou ressenti comme intrusif. Nous devons le retravailler, mais les structures n'ont peut-être pas l'habitude de ce type d'outil. Celui en direction des écoles de musique me paraît encore plus compliqué à mettre en place.

Ces outils devraient permettre de mieux connaître nos adhérents, donc de mieux répondre à leurs attentes et de mieux les défendre. C'est dommage.

D'autres outils ont permis une bonne visibilité de notre action: la liste des structures par nature, la liste par fédération, un planning et un agenda sur trois ans, un annuaire des élus du CA pour favoriser les échanges et les contacts. Une carte du département avec la localisation des adhérents par nature qui est un outil intéressant pour nous, mais aussi pour nos partenaires ou pour les institutions que nous rencontrons.

Le groupe « écoles associatives » a mis en place un tableau permettant de mieux connaître les réalités de chacun. Il est en cours de remplissage.

J'en profite pour vous informer que le groupe de travail « écoles associatives » a vu le jour en 2015 et qu'il s'est réuni 4 fois avec une moyenne de 4 ou 5 structures sur 12 à chaque réunion autour de thématiques spécifiques: la mise en place de la complémentaire santé, la formation continue, la pédagogie, les aspects juridiques.

Les actions nouvelles et projets novateurs 2015 et 2016:

- **L'Orchestre Départemental d'Harmonie** qui a pris son rythme de croisière grâce à Freddy Hovette qui le dirige mais aussi qui en assure l'organisation générale (élaboration du programme, recherche des concerts, photocopies et archivage, contact avec les musiciens, ouverture d'un compte Facebook). Nous étions partis pour un cycle de deux ans, mais il sera bon de continuer encore un an ou deux avant de changer de chef, le temps que l'orchestre se stabilise. Nous avons fait le choix de ne pas en faire un orchestre « élitiste » de troisième cycle ou de professionnels, mais au contraire de l'ouvrir aux fin de cycle deux et bons amateurs afin de toucher le plus grand nombre de musiciens et surtout que cet ensemble reflète au mieux la réalité du niveau général de l'ensemble de nos structures adhérentes.
- **Le groupe de travail « écoles associatives »** qui s'est réuni quatre fois et qui, à l'avenir devrait se voir deux fois par an afin de tenir compte des disponibilités des directeurs et directrices ou des élus des associations auxquelles il est également ouvert.
- **La rencontre d'ensembles vocaux « Battements de chœurs »** qui a fait naître chez les participants une vraie envie de se retrouver autour d'un projet fédérateur. Cette action novatrice , a été à l'origine d'adhésions nouvelles. Nous avons beaucoup à proposer aux chorales et ensembles vocaux du département qui sont très nombreuses. Juste une petite remarque, le répertoire est parfois très différent entre les chorales au répertoire plus ouvert et contemporain et les chorales qui abordent des œuvres « classiques » . Nous devons réfléchir rapidement à un projet fédérateur pour ces dernières.
- **Le stage « accordéon diatonique, musique cajun »** qui a permis à notre fédération de s'ouvrir à un acteur culturel important du département, de côtoyer d'autres associations et de mettre en place un partenariat qui devrait être reconduit pour l'édition 2016. Même remarque au passage pour la rencontre organisée dans le cadre de « un dimanche au Thabor » piloté par la DG Culture de la ville de Rennes. Malheureusement, nous ne pourrons y participer, à nouveau, qu'en 2017.
- **La notion de services proposés aux structures:**

Nous sommes en train de mettre en place une réflexion sur les assurances avec le courtier Verspieren) qui pourra déboucher sur des propositions de notre part en direction des adhérents.

La réponse ponctuelle à des demandes d'information fait partie de nos missions dans le cadre de l'article 3 de nos statuts, n'hésitez pas à nous contacter soit directement, soit par l'intermédiaire du site.

Enfin, l'ouverture de la FEPEM 35 à des intervenants sur des aspects techniques, au travers de session d'information, est lancée. Nous l'avons fait sur les thématiques de la SACEM, de la complémentaire santé (écoles associatives). D'autres réunions à thème sont envisageables dans l'avenir (Assofastoché qui propose une gestion en ligne des associations: temps d'information le mardi 19 avril à Guichen 17h30).

- **L'organisation d'un stage de formation de chef de chœur** qui, après les deux derniers stages de direction d'orchestre, a répondu à une véritable demande (beaucoup d'inscrits). L'encadrement confié à Gildas Pungier a répondu largement à nos objectifs, voire dépassé nos attentes .

Il faudra réfléchir à une articulation possible entre le ou les projets en direction des chorales et le stage de formation de chef de chœur (autour d'une thématique par exemple).

Pistes de réflexion pour 2017:

Le rôle du président est, bien sûr, de gérer le quotidien de la fédération. Mais, je pense que bien plus encore, il doit réfléchir à l'avenir et anticiper. C'est pourquoi, nous vous demanderons tout à l'heure de valider les actions 2016, mais aussi de vous prononcer sur les projets 2017.

Voici quelques suggestions pour 2017 ou 2018:

- un projets autour des musiques actuelles (très présentes dans certaines écoles de musique). Une rencontre en partenariat devient incontournable.
- L'esthétique des musiques traditionnelles, que nous avons approchée avec le stage accordéon. Cela pourrait nous ouvrir à de futures nouvelles structures adhérentes.
- La formation continue des enseignants des écoles de musique au travers d'un partenariat avec ARMETI formations et Uniformation ou/et le CNFPT. Projet ou la fédération pourrait être maître d'œuvre et qui nous placerait également sur le terrain de la pédagogie.
- La demande d'agrément « jeunesse éducation populaire » dont je vous ai parlé tout à l'heure.
- Une rencontre en mai/juin 2017 dans le centre de Rennes (Place de la Mairie et du Parlement) ouverte au maximum de nos groupes de pratique d'ensemble (harmonies, chorales, ensembles d'écoles de musique, groupes de musique actuelles). Un très gros temps fort qui demandera beaucoup d'investissement et d'encadrement.
- Un stage de direction d'orchestre sur deux jours, mais dans une formule plus accessible à nos chefs actuellement en activité, ainsi qu'à des musiciens amateurs ou des enseignants. L'esprit serait plus un atelier de travail de la gestique, de découverte du répertoire dans un souci de formation continue.
- Une nouvelle rencontre d'ensembles vocaux et de chorales (à la demande des derniers participants) envisageable début 2018, mais avec un groupe de préparation qui se mettrait en place dès juin 2016 autour d'un projet qui pourrait associer l'Orchestre Départemental.
- L'ouverture d'une nouvelle rubrique sur le site, dans laquelle vous pourriez relater ou présenter des projets particulièrement innovants ou des concerts. Cette rubrique permettrait de tisser des liens entre nous tous.
- Poursuivre notre ouverture aux autres acteurs de la musique dans le département

comme l'ADCEM, le CRR de Rennes et le CRD de Saint-Malo, la FSCF et en maintenant des liens forts avec la FFEM dont nous sommes une Union Départementale et en étant ouverts au travail de la CMF.

- Pourquoi pas une émission de radio autour de nos esthétiques et dans laquelle vous seriez invités. Je sais que cela est contraignant (périodicité), mais on peut toujours rêver.

Pour conclure:

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée tout au long de cette année.

Notre fédération est en plein développement et explore des terrains nouveaux. Nous devons rester plus que jamais sur nos fondamentaux, ce qui fait l'ADN de la FEPEM 35 depuis 30 ans. Les rencontres fédérales, les stages instrumentaux. Nous devons continuer de fédérer, rassembler, créer des passerelles entre nos structures d'enseignement et de pratiques d'ensemble en amateur, faire que les 11250 élèves, musiciens, choristes, danseurs connaissent leur fédération, l'identifient et aient le sentiment d'en être un des acteurs. Mais aussi nous préparer à un avenir incertain économiquement en lien avec les contraintes budgétaires des collectivités tout en dégageant des moyens financiers nouveaux au service de projets originaux.

A l'aube de cette année où nous fêtons l'anniversaire des 30 ans de la FEPEM 35, je rappellerai que plus nous serons nombreux, regroupés, volontaires, engagés avec des statuts différents (purs bénévoles, professionnels de l'enseignement musical, actifs ou retraités), plus nous aurons de chance d'envisager sereinement l'avenir de cette fédération à laquelle nous tenons tant.

